



Renseignements auprès de :

Suzanne Philippoz	027 / 203 24 33
Sonja Savioz	027 / 322 55 92
Christine Genet	027 / 322 04 55

Chères Amies et chers Amis de la Ludothèque,

Avant de découvrir toutes les merveilles de la ludothèque, nous vous demandons de prendre connaissance des points suivants :

1. La ludothèque est ouverte chaque

LUNDI DE 15H00 A 18H00 - MERCREDI DE 15H00 à 18H00 VENDREDI DE 16H00 A 18H00

La ludothèque est fermée durant les vacances scolaires de Sion. Toutefois, elle reste ouverte durant les vacances d'été.

2. Afin d'élargir régulièrement le choix proposé aux enfants, de répondre à vos propositions d'achat et d'entretenir le matériel, nous vous demandons une participation de

Fr. 20.-- par année, par famille.

Cet abonnement est valable pour les membres de la famille. Pour chaque emprunt, il est d'autre part perçu une location de

Fr. -.50 à Fr. 3.--

selon la valeur du jeu prêté (voir le tableau détaillé à la ludothèque).

L'accès à la ludothèque est strictement réservé à la famille abonnée qui est seule responsable des jeux empruntés.

3. Avant de quitter la ludothèque, l'abonné s'assurera que le jeu est complet et en bon état. En cas de perte du jeu ou si celui-ci est si gravement détérioré qu'il est rendu inutilisable, l'abonné devra en rembourser la valeur.

Si le jeu est rendu en mauvais état, s'il est sali ou incomplet, l'abonné devra contribuer à la réparation du dommage.

4. Chaque emprunt est fait pour une période de **3 semaines**, renouvelable une fois. On peut demander ce renouvellement avant la fin des trois semaines.

Lors de retard, le tarif suivant est appliqué :

- retard d'un mois ou moins : la simple location de retard correspondante est perçue.
- retard de deux mois : le montant de la location correspondante est doublé.
- retard de trois mois : le montant de la location correspondante est triplé. Etc.....

5. Merci de nous signaler tout changement d'adresse.

6. En cas de maladie contagieuse, l'abonné est tenu d'en informer la ludothèque afin que celle-ci puisse prendre les mesures d'hygiène nécessaires.

7. La ludothèque n'est en aucun cas responsable des dommages ou accidents que pourraient occasionner certains jeux.

8. Nous vous demandons d'emporter et de rapporter les jeux dans un sac en plastique.

A but non-lucratif, la ludothèque de Sion vit grâce au **bénévolat** des ludothécaires, au soutien de la Ville de Sion, au soutien de la Loterie Romande, aux abonnements et aux locations.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration.